

Image not found or type unknown



Formation sur jour de repos

Par **Kora**, le **14/06/2019** à **13:46**

Bonjour,

Je suis titulaire dans la fonction publique territoriale en temps partiel parental (80%).

Mon employeur me propose une formation à 1h30 de chez moi, sur 2 jours (non consécutifs) qui tombe sur mes repos.

-suis-je obligée d'accepter ?

De plus je ne pourrais pas prendre mon véhicule qui est trop "vieux" pour faire de la route.

-peut-il m'imposer d'y aller en train ?

Merci d'avance.